



**DIRECTION DES ROUTES**  
**Agence Technique Territoriale du Niortais**  
Affaire suivie par : Yves PERES  
Poste : 05 49 77 19 81  
Réf. : ATTN\_2022-067-YP

Monsieur Jacques BILLY  
Vice-Président de la CAN  
Chargé de l'Aménagement du Territoire  
Communauté d'Agglomération du Niortais  
140, rue des Equarts  
79027 NIORT CEDEX

SECRETARIAT DG - PRESIDENT

20 AVR. 2022

ORIGINAL: urba  
COPIE: J. Billy

Niort, le 15 AVR. 2022

**OBJET** : Modification du PLU n° 1 de la Commune d'Aiffres

Monsieur le Vice-Président,

*Cher Jacques,*

Par courrier du 10 mars 2022, vous m'avez adressé pour avis le projet de modification du PLU n°1 de la Commune d'Aiffres. Cette procédure porte sur les dispositions suivantes :

- L'ouverture à l'urbanisation pour des activités artisanales et commerciales de la zone du Petit Fief en bordure de la route départementale 740 ;
- La suppression d'un emplacement réservé sur voirie communale ;
- La modification du zonage au lieu-dit « Le Buisson » pour tenir compte de la zone inondable.

A la lecture des documents fournis, je n'ai pas de remarque à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à toi,*

Coralie DENOUES

Présidente du Conseil départemental

